

Règlement du CRITERIUM SCOLAIRES

Réservé aux cavaliers de 10 à 14 ans, à partir de 8 ans avec poneys (du début de l'année de leur 10^{ème} anniversaire, 8^{ème} anniversaire avec un poney jusqu'à la fin de l'année de leur 14^{ème} anniversaire).

Critérium fermé, interdit aux scolaires sautant en 120cm et/ou aux scolaires participant au Critérium junior.

Le critérium est ouvert à tout cavalier scolaire détenteur d'une licence J03 à J08 de choix GEPL ou assimilées estampillée du sceau d'un cercle membre du GEPL/ORV et aux montures immatriculées à la FRBSE . Les poneys FEI ne sont pas admis.

Il est admis un maximum de 3 montures par concurrent.

Les manches du critérium scolaire font partie des A-P de tous les concours C3 A de l'année en cours.

Une manche est composée de deux épreuves lors du même concours.

Pour que les résultats d'une manche soient valablement pris en compte, la participation aux deux épreuves de la journée est obligatoire. La non participation à une des deux épreuves de la manche entraîne la nullité de la totalité des points de la journée pour le critérium. L'attribution des points est établie selon l'ordre du classement de chaque épreuve et sera scrupuleusement respecté (Ép. open).

Deux épreuves de demi-finales seront programmées lors d'un concours de 2 jours. La participation à ces deux épreuves est obligatoire pour être admis en finale.

Obligation de participer à **4 manches** pour être admis aux demi-finales. Les **10 meilleurs résultats** seront pris en compte.

La hauteur des obstacles est fixée à **90cm avant barrage jusqu'au 15 juillet,**
95 et 100cm avant barrage au 16 juillet.

Type d'épreuve: épreuves qualificatives : Barème A .
1^{ère} demi-finale: BA BAC (238.2.2)
2^{ème} demi-finale : BA chrono (238.2)
Finale: BA 2 manches (273.3.1)

Attribution des points : les points sont attribués **au couple**.

Epreuves : 1^{er} =50, 2^{ème} = 48, 3^{ème} = 47, 4^{ème} = 46...

E ou A: 0.

Les points des épreuves qualificatives restent acquis.

demi-finales : Seuls les 40 meilleures paires sont reprises.

1^{er} = 50, 2^{ème} = 48, 3^{ème} = 46, 4^{ème} = 44,...

E ou A = 0.

Les points acquis lors des épreuves qualificatives et des 2 demi-finales s'additionnent.

finale : Seuls les 20 meilleures paires sont admises. Un seul cheval par cavalier.

Les points obtenus à l'issue des demi-finales restent acquis.

1^{er} = 50, 2^{ème} = 46, 3^{ème} = 42, 4^{ème} = 38,...

E ou A = 0

En cas d'ex aequo, le classement de l'épreuve finale est prépondérant.

Prix: Prix des 90cm + bons selon sponsor du GEPL jusqu'au 15 juillet, prix des 100cm + bons à partir du 16 juillet .

Inscriptions: selon les modalités GEPL et de l'avant-programme.

Obligations de l'organisateur:

- accepter, en piste, tout support promotionnel prévu pour le sponsor.
- porter une attention particulière à la présentation de la piste.
- respecter les prix.

La coupe de la finale et les médailles sont offertes par le GEPL.